

PAROISSE SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE

BILAN FINANCIER 2021 (partie 1 de 2)

Nous remercions grandement les paroissiennes et les paroissiens qui continuent à cotiser au financement de la paroisse et qui donnent avec autant de générosité.

Voici un portrait global des résultats financiers pour l'année 2021 :

	<i>Opérations courantes</i>	<i>Opérations non récurrentes</i>
Total des recettes	747 868 \$	134 807 \$
Total des déboursés	602 846 \$	210 326 \$
Surplus d'opérations	145 022 \$	(75 519 \$)

Total des recettes d'opérations courantes et non récurrentes	882 675 \$
Total des déboursés d'opérations courantes et non récurrentes	813 172 \$
Surplus d'opérations courantes et non récurrentes	69 503 \$

Le secteur des finances de la fabrique contribue à offrir des services pastoraux et à gérer l'entretien des lieux et des cimetières.

Pastorale et administration

- Conception du nouveau site Web de la paroisse
- Remplacement de 5 ordinateurs désuets

Centre de ressourcement

- Abattage d'arbres endommagés et enlèvement de plusieurs souches
- Remplacement de la pompe circulatrice (chauffage)
- Réparation de plusieurs fenêtres brisées au rez-de-chaussée
- Remplacement de 14 fenêtres au sous-sol
- Remplacement du système de son dans la chapelle

Saint-Luc

- Pompage du puisard pour faciliter l'écoulement des eaux usées
- Amélioration du système de son dans l'église
- Construction de la voûte pour les archives au sous-sol
- Honoraires professionnels pour travaux au sous-sol (architecte / ingénieur)

Cimetières

- Saint-Blaise: modifications de la clôture (un lot à l'extérieur de la clôture), solidification de l'entrée en pierres concassées
- Saint-Luc: rehaussement du terrain côté ouest, installation d'un tuyau d'échappement des eaux de pluie
- Sainte-Marguerite: plantation de 5 cèdres de remplacement (réf.: 2020)

► résultats financiers des cimetières au verso

PAROISSE SAINT-JEAN-L'ÉVANGÉLISTE
RÉSULTATS FINANCIERS 2021 / 3 CIMETIÈRES

	<i>Saint-Blaise</i>	<i>Saint-Luc</i>	<i>Ste-Marguerite</i>
REVENUS			
Concession de sépulture		1 150 \$	1 000 \$
Droit de sépulture additionnel		800 \$	600 \$
Entretien annuel		50 \$	50 \$
Entretien à long terme	6 428 \$	29 103 \$	17 100 \$
Bases de monuments		865 \$	6 652 \$
Inhumation, mise en niche	3 150 \$	8 315 \$	4 155 \$
Remboursement TPS / TVQ	240 \$	1 590 \$	739 \$
Intérêts	4 079 \$	17 972 \$	9 854 \$
Revenus divers		535 \$	
Total des revenus	13 897 \$	60 380 \$	40 150 \$
DÉPENSES			
Remb. Salaires / Fonds paroisse	4 820 \$	17 191 \$	5 610 \$
Remb. bén. empl./ Fonds paroisse	849 \$	3 029 \$	988 \$
Terrain / entretien et réparations	2 713 \$	2 643 \$	2 060 \$
Machinerie / entretien			
Améliorations - rénovations	1 497 \$		
Bases de monuments		720 \$	3 495 \$
Inhumation, mise en niche	1 095 \$	3 435 \$	1 480 \$
TPS / TVQ	752 \$	590 \$	1 193 \$
Déboursés divers	111 \$	1 806 \$	1 299 \$
Total des dépenses	11 837 \$	29 414 \$	16 125 \$
Surplus/déficit BRUT	2 060 \$	30 966 \$	24 025 \$
* Montants devant être déposés dans les réserves	6 428 \$	30 253 \$	18 100 \$
SURPLUS / DÉFICIT NET	-4 368 \$	713 \$	5 925 \$

* Afin d'assurer la pérennité des cimetières, les montants de concessions et d'entretien à long terme doivent être placés dans un fonds spécial dédié à cette fin.

Wayne Chamney, président de l'assemblée de fabrique

À suivre...

19 mars 2022